

**Formation continue à distance Synopsys.beⁱ
Formulaire de demande d'accréditationⁱⁱ**

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur, Docteur,

***Prénom :**

***Nom :**

***Numéro auprès du registre national :**

ⁱⁱⁱNuméro d'INAMI :

déclare sur l'honneur avoir suivi complètement le

***date** du visionnage, de la lecture ou de l'écoute :

la formation continue à distance disponible sur le site www.synopsys.be intitulée :

Sédation, aptitude à la conduite et médication antipsychotique (lecture format PDF)

Présentée / écrite par :

M Floris, D Lecompte, A De Nayer, L Mallet, C Mertens, F Vandendriessche, J Detraux

Organisée par :

Belgian Discussion Board of Antipsychotic Treatment

Et demander l'accréditation ce

***date du jour :**

En guise de preuve que j'ai bien suivi la formation continue, je réponds aux questions^{iv} suivantes.

QCM :

V/F:

- 1) La sédation induite par l'olanzapine semble indépendante de la dose.
- 2) Si le patient refuse de signer une décharge dans laquelle il reconnaît qu'il a correctement été informé sur son incapacité à conduire, le psychiatre est autorisé uniquement à mentionner le refus du patient dans le dossier médical.
- 3) La rispéridone serait moins sédatrice que l'halopéridol.
- 4) Les patients développent généralement une certaine tolérance vis-à-vis de l'action sédatrice de la clozapine.
- 5) Le psychiatre ne peut être considéré comme co-responsable si il ne parvient pas à prouver qu'il a explicitement informé le patient inapte à conduire à remettre son permis aux autorités.

QROC :

Selon la loi (qui semble assez rigide et inadaptée), pendant combien de temps le patient schizophrène doit-il être exempt de symptômes pour être autorisé à conduire?

Si le patient désire passer le permis de conduire, pendant combien de temps celui-ci sera-t-il valable?

Si le patient qui désire passer son permis de conduire souffre d'hallucinations qui ne s'accompagnent pas d'un comportement imprévisible, agressif ou impulsif et chez qui la médication n'a aucune influence sur la conduite, désire passer le permis, durant combien de temps celui-ci sera-t-il valable ?

***réponses aux questions :**

QCM :

1. V / F
2. V / F
3. V / F
4. V / F
5. V / F

QROC:

*Fait à [ville].....,

*ce [date]

Signature

Formulaire à renvoyer à accreditation@synopsys.be

Que dois-je faire maintenant ?

1) Après avoir pris connaissance des consignes reprises en fin de document, il suffit de renvoyer le présent formulaire à accréditation@synopsys.be une attestation de réception de votre email vous sera envoyée par retour d'email.

2) Pour obtenir une **attestation de participation**, ou être pris en compte pour la demande d'**accréditation via le système des points d'accréditation INAMI** vous devez payer le coût de l'examen: soit 9 EUROS sur le compte

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB
--

Attention, vous devez mettre en **communication libre** :

ACCREDITATION + (votre nom et prénom et votre numéro d'INAMI si vous êtes médecin) + (le N° d'agrégation INAMI: vous trouvez celui-ci en haut à gauche de ce formulaire)

Consignes

ⁱ En demandant l'accréditation, en surfant sur synopsys.be ou en utilisant les informations qui s'y trouvent vous acceptez automatiquement les conditions générales consultables sur : <http://synopsys.be/pages/legal>

ⁱⁱ Seront pris en considération les seules demandes qui seront accompagnées du paiement du coût de l'examen portant sur la formation continue versé sur le compte bancaire de l'ASBL synopsys repris au bas de cette page. Jusqu'au **31 décembre 2017**, le coût de l'examen est de 9 EUROS.

* les informations précédées d'une * sont indispensables à la demande d'accréditation.

ⁱⁱⁱ Seuls les personnes mentionnant un numéro d'INAMI valide seront encodées pour la demande d'accréditation auprès de l'INAMI. Les personnes n'ayant pas de numéro d'INAMI ou pas de numéro d'INAMI valide recevront une attestation de participation mais ne seront pas prises en compte pour la demande d'accréditation via le système des points d'accréditation INAMI.

^{iv} Les questions sont soit des questions à réponses ouvertes courtes soit des questions à choix multiples. Certaines évaluations sont sous forme d'un résumé de la formation continue.

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	accréditation@synopsys.be http://synopsys.be/	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--	---	---